



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE LA CÔTE du mardi 7 juin 2022 à 20h

A l'entrée, désinfection des mains - Liste de présence circulante

1. Salutation et accueil par le président.

Le président Jean Steiner ouvre l'assemblée, salue les participant(e)s, particulièrement les invité(e)s : M. Fiume, président de la paroisse catholique de Colombier ; Madame Christine Bavaud, membre du Conseil communal de Rochefort, Mme Martine Schläppy - présidente de la paroisse réformée de la Côte, Monsieur le Pasteur Hynou Paik, pasteur de la paroisse réformée de la Côte.

Le président de la FCRN ainsi que M. Romuald Babey, représentant de l'évêque se sont excusés. M. Sylvain Ghirardi, chef du service de la cohésion sociale de la commune de Neuchâtel également, pour raison de santé.

Philippe Schucany, conseiller de paroisse, est en vacances. Eliane Fankhauser, trésorière, est excusée pour raisons de santé.

Le président souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : maintien du statut d'une paroissienne dans notre paroisse selon les statuts. Cette proposition est acceptée.

Jean, le président, rappelle que, statutairement, seules les personnes catholiques présentes habitant sur le territoire de la paroisse, ou intégrées comme paroissiens-n-e-s par décision d'une AG ont le droit de vote à l'AG. Il précise le droit de vote du comité : ne vote pas pour les comptes, le budget, sinon oui pour le reste.

2. Méditation par le curé

L'Évangile du jour, selon St Mathieu, suivie de Notre Père

Bernadette de Lourdes – Aquero

Jean, de retour, avec son épouse, du pèlerinage de la Suisse romande à Lourdes, laisse écouter « Aquero » qui veut dire « La Dame » de la comédie musicale, « Bernadette de Lourdes » actuellement sur la scène de l'Espace Robert Hossein à Lourdes. Interprété par Eyma. Emouvant. Disponible sur Spotify et Youtube.

3. Maintien du statut de paroissienne de la paroisse catholique romaine de la Côte

pour Madame Christine Bavaud, représentante de la paroisse auprès du Conseil chrétien de la Côte.

Habitant Chambrelieu, sa commune de Rochefort passe dans la paroisse de Colombier. En accord avec elle, nous souhaitons qu'elle reste notre paroissienne.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Acceptation du P.V. de la dernière assemblée générale du 29 juin 2021

Margot Gagnier, secrétaire, nous en lit un bref résumé.

Selon téléphone de Brunot Maillat avec le président, il a fait remarquer que son intervention 2021 n'était pas au PV. Selon les souvenirs du président, Monsieur Maillat s'est exprimé contre le passage dans l'UP ville et demandé que l'on n'accepte pas cette variante, et que nous devons exiger un nouveau prêtre selon la configuration actuelle.

Pas de question. Le PV est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du président

5.1 Activités suspendues à cause de la pandémie Covid19

Pas de soupes de Carême

Pas de kermesse, pas de Noël des Aînés en 2021.

Pas de rencontres ni d'apéritifs

Peu de locations de salles

5.2. Œcuménisme

Grâce au conseil chrétien, notre paroisse étant représentée par Marisa Derron et Christine Bavaud, notre entente avec les réformés continue à être bonne et pleine de respect et d'affection mutuelle.

Le président donne la parole à Mme Bavaud qui nous présente brièvement les activités du conseil chrétien. Ces activités ont été peu nombreuses à cause du Covid.

Néanmoins, le club de midi connaît toujours un bon succès. La célébration des droits humains a eu lieu en décembre 2021 et la semaine de l'unité en 2022. L'abbé Nicodème a pris la décision de ne pas participer aux réunions.

5.3 Caritas et FCRN

Les séances et AG ont eu lieu soit en vidéo-conférences, soit par correspondance.

Rien de particulier à signaler.

Caritas nous remercie pour le don annuel de 1'000 CHF de notre paroisse.

La FCRN souhaiterait que les aide-au-prêtre soient payées par les paroisses et non par la FCRN. Le président de paroisse a donné un préavis négatif, comme d'autres paroisses. La FCRN fait beaucoup d'efforts pour garder des finances saines. Son comité est compétent et efficace.

5.4 Modernisation de la sonorisation de notre église et des salles

Notre ancienne sono, moderne il y a 25 ans, ne donnait aujourd'hui plus satisfaction du tout. A l'époque, c'était mieux que rien. Le conseil de paroisse a étudié la possibilité de moderniser nos installations. La promesse de la commune de Neuchâtel de participer pour 70% au coût de cette installation encore en 2021 a stimulé notre démarche.

a) Etudes

La première étude a conclu qu'il y a une résonance énorme dans l'église, avec un ronflement et larsen venant de la voûte, uniquement au son de la voix, qui résonne pendant 10 secondes au moins, quand on se trouve dans l'allée centrale.

Selon les experts mandatés, il fallait avant tout procéder à l'installation de panneaux acoustiques au plafond, afin de neutraliser cet effet. Une nouvelle sono, sans cette amélioration, n'aurait apporté aucune solution acceptable. Nous avons testé sans conviction un premier système de sonorisation : le tout aurait été surtout inesthétique, dénaturant le style de notre église, donc insatisfaisant.

Suite à cela, le président a étudié une thèse de l'EPFL « De l'acoustique des églises en Suisse, une approche pluridisciplinaire » et un autre travail « Tout ce qu'il faut savoir sur la sonorisation d'une église, par Arnaud Leseigneur ». Ceci nous a conduit à chercher une entreprise ayant une grande expérience de la sonorisation des églises. Notre choix s'est judicieusement porté sur la société Auditech, ayant son siège à Vevey. Cette société a équipé plusieurs cathédrales en Suisse romande (Genève, Lausanne, Sion, nouvelle église de Gland)

b) Essais, commande et réalisation

Nous avons convié une douzaine de personnes de sexes et âges différents à une démonstration du nouveau système proposé. L'écoute tant de la parole que de la musique fût excellente où que l'on se trouve dans l'église. Le système avant-gardiste est composé de 2 haut-parleurs à faisceaux, qui par réglage électronique envoient le son avec un volume agréable dans toute l'église, sans réverbération ni effet de larsen, tous micros ouverts. Leur ligne fine ainsi que leur couleur blanche les rendent très discrets.

c) Installation

Une installation avec câblage provisoire a été réalisée dans les 4 semaines suivant la commande, était fonctionnelle pour Noël 2021 déjà. La finalisation de l'installation a été terminée fin janvier, bien menée grâce aux excellentes prestations de la maison Guth Electricité à Peseux.

Cette installation fonctionne à la grande satisfaction des célébrants et des fidèles. Le prêtre est équipé d'un micro-casque qui lui laisse toute liberté.

Un coffret de commande à droite de l'ambon est équipé d'un lecteur pour CD, cartes mémoires, clés USB et Bluetooth pour téléphone, permettant de passer ces moyens sur les hauts-parleurs, avec un excellent résultat.

d) Transfert de l'ancienne installation

La société Auditech a recyclé 4 hauts-parleurs et le tableau de mixage pour équiper la salle où nous nous trouvons d'une installation moderne et professionnelle pour un prix extrêmement correct. Elle a offert de surcroît l'armoire dans laquelle est l'ampli et les lecteurs de CD, cartes, clés USB et Bluetooth.

Les deux devis étaient identiques au point de vue prix : 50'000 CHF pour le tout. Dans le premier cas : 25'000 pour la sono, 20'000 pour l'isolation phonique, 5'000 pour l'électricien. Pas de recyclage, ni d'équipement de la salle.

L'offre de Auditech : 45'000 CHF pour les deux installations (église et salle), 5'000 CHF pour l'électricien. La ville de Neuchâtel nous alloue une subvention de 35'000 CHF.

6. Activités paroissiales par le curé

Pas de présentation personnelle. Le curé donne la parole à :

Mme Christine Oswald, responsable de la catéchèse pour l'UP ouest.

L'année scolaire 2021-22 nous avons compté 60 enfants qui ont suivi le catéchisme (80 avec Colombier) dont 18 enfants pour la Première Communion et 25 confirmants.

Ces jeunes ont été encadrés par 10 catéchistes, Mme Oswald les nomme et remercie chaleureusement.

Interventions :

Mme Bavaud regrette le nombre restreint d'enfants catholiques suivant le catéchisme par rapport à la population. Mme Bavaud remercie le pasteur pour son travail.

M. André Babey regrette que les événements tels que la communion ou la confirmation ne se passent pas en communauté. Les membres du Conseil devraient être informés et invités à ces événements. La réponse de Mme Oswald – c'était difficile à cause du covid, le nombre de participants étant restreint, avec un nombre limité de parents pouvant assister.

L'abbé Nicodème, ayant à cœur la participation de toute la communauté aux événements importants, demande aux familles de célébrer les baptêmes le dimanche lors de la messe.

Sœur Denise, responsable de la pastorale de la santé pour l'UP ouest

Sœur Denise nous parle de ses engagements auprès des personnes âgées résidents des homes ou celles qui demeurent chez elles et reçoivent les visites des membres de la paroisse. Elle souligne l'importance de cet accompagnement spirituel. La possibilité de communier à la maison de retraite ou à son domicile est hautement appréciée, merci aux personnes qui rendent cela faisable. Avec le covid beaucoup de personnes se sont senties « abandonnées », il faut que cela revienne à la normale.

Elle nous informe également qu'elle a fait une formation pour accompagner les personnes en deuil.

Christine Bavaud, la paroissienne membre du Conseil chrétien

Mme Bavaud nous présente brièvement les activités du conseil chrétien. Ces activités ont été peu nombreuses à cause du Covid.

7. Comptes 2021

Le président présente les comptes, ainsi que le bilan. L'installation de sonorisation étant hors budget, elle est présentée en dehors des comptes du ménage courant.

L'exercice boucle avec 74'361.25 de recettes, 68'005.90 CHF de dépenses, laissant un bénéfice de 6'355.35 CHF.

La sono, hors budget, présente pour 2021 une recette de 35'000 CHF et une dépense de 22'506 CHF (Acompte). Reste un solde de 12'494 CHF.

8. Rapport des vérificateurs / approbation des comptes 2021

Mme Bavaud présente le rapport des vérificateurs des comptes. Elle-même et M. Marcel Linder ont vérifié les comptes le 13 mai 2022. Ayant trouvé ces comptes corrects et conformes, ils recommandent leur acceptation par l'Assemblée et donner la décharge au Conseil. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2022

Vérificateur no 1 : Marcel Linder

Vérificateur No 2 : Franz Mathis

Suppléante : Christine Bavaud

10. Budget 2022

Le président présente le budget 2022. Les recettes prévues de 82'800 CHF et des dépenses de 80'720 CHF offrent donc un budget courant équilibré.

Le solde des frais pour la sono sera de 26'218'50 CHF encore à payer. En déduisant le solde de 12'494 CHF de

2021, il restera 13'724,50 à couvrir par le fond de rénovation de la paroisse. Une action financière devrait nous permettre de récolter au minimum 5'000 CHF, ce qui réduirait notre participation à 8'725 CHF. Reste ouvert si nous ferons cette action financière ou pas. Nous l'avons toutefois mise au budget.

Une suggestion venant de l'assemblée : diminuer la cotisation pour les enfants qui participent à la caté (50 CHF, à la place de 60 CHF actuellement). Le président se renseignera si cela est dans nos compétences.

11. Elections statutaires

Le conseil été réélu statutairement en 2019 pour une durée de 4 ans. Prochaine élection à l'AG 2023.

Il est organisé comme suit :

- Jean Steiner, Cormondrèche (président)
- Vice-présidence : André Babey
- Eliane Fankhauser, Peseux (trésorière)
- Margot Gagnier, Cormondrèche (secrétaire)
- Marisa Derron, Corcelles
- Philippe Schucany, Peseux
- Antonio Ferreira, Peseux

12. Transfert des paroissiens des communes de Montmollin et Rochefort

Ce transfert est devenu effectif par les décrets signés par Mgr Morérod le 19 mai 2022.

Le président en donne lecture.

Mme Christine Bavaud, conseillère communale de Rochefort, lors des divers, demande au président d'écrire aux communes concernées, car elles n'ont pas reçu d'information à ce sujet.

13. Entrée de la paroisse catholique romaine de la Côte dans l'association UPCNE (Unité pastorale de la commune de Neuchâtel)

La décision appartient à l'évêque qui signera prochainement un décret officialisant l'entrée de notre paroisse dans l'unité pastorale de la commune de Neuchâtel, rejoignant Notre-Dame, Saint Marc, Saint Nicolas, et Saint Norbert. Nous quitterons l'UP Ouest.

Les bruits selon lesquels si nous avions mis les pieds contre le mur aurait évité la solution qui nous attendent sans fondement.

Nous avons communiqué un sondage majoritairement positif voté lors de l'AG 2021, et n'avons plus de décision à prendre. (Rappel : 13 sont favorables à ces changements, 1 n'est pas favorable, 7 ne se prononcent pas ou sont indifférents.)

En principe, la nouvelle organisation deviendra une réalité à la rentrée d'automne. Il est important que l'année de catéchèse se passe le mieux possible.

A ce moment, l'actuel curé aura quitté sa charge à Peseux.

Organisation future, selon entretien de ce jour du président et des 3 prêtres à la cure de Neuchâtel

(Cette organisation n'entrera en vigueur qu'après signature du décret par l'évêque.)

Activités paroissiales :

3 prêtres à temps complet se répartissent les tâches, à savoir le curé Vincent Marville, curé modérateur, et les prêtres Christophe Konopka et Petru Popa, pour les 5 paroisses, Notre Dame, Saint-Marc, Saint-Nicolas, Saint Norbert et la paroisse catholique de la Côte.

- a) L'abbé Petru Poppa sera le prêtre répondant pour notre paroisse. Fera partie du Conseil de paroisse.
- b) Messes : il y aura une messe à Peseux le week-end, jour et horaire pas encore défini. Le même jour toute l'année.
Il y aura au moins une, voire plusieurs messes en semaine
- c) On tiendra compte de la prière œcuménique du mardi matin
- d) Œcuménisme : quand la décision de l'évêché sera tombée, les prêtres prendront spontanément contact avec la paroisse réformée de la Côte pour établir le contact et œuvrer activement.
- e) Etoffer le personnel pour la sacristie, les lectures.
- f) Catéchisme : se donnera à Peseux. Grand besoin des catéchistes actuelles.

Christine Oswald ne sera plus la responsable. L'abbé Vincent Marville coache les primaires, Petru Popa les secondaires.

Autres activités influencées par ce changement

- a) Secrétariat : restera si possible fonctionnel pendant probablement une année, pour assurer la transition en douceur, particulièrement pour les catéchismes. A discuter entre le président et la secrétaire.
- b) Conciergerie : rien de changé.
- c) Aide au prêtre : supprimée. Autre revenu à trouver. Pas de possibilités à Neuchâtel qui a son monde.
- d) Statuts : les statuts de la paroisse devront être adaptés à la nouvelle situation.
- e) D'autres démarches sont en tractation avec l'UPCNE : secrétariat centralisé, frais de participation, subvention communale (nous tenons à ce qu'elle continue à nous être versée directement).
- f) Location des salles : il faudra trouver une solution pour après la fermeture du secrétariat.
- g) L'appartement sera rénové puis loué dès disponibilité complète.

Faire connaissance entre les prêtres et les membres de la paroisse

Les trois prêtres ont agendé une rencontre avec les paroissiens en automne. La date a été fixée au samedi 3 septembre 2022. Soit sous la forme d'un pique-nique, soit un repas dans nos salles, avec inscriptions, afin de se rencontrer sans formalités.

Envoyer des invitations ainsi que permettre aux fidèles de s'inscrire pour cette manifestation.

La journée se terminera par une messe célébrée dans notre église à 17h30.

Propositions ? La faveur va pour nos salles, ce qui permet aux membres de la paroisse âgés de participer. Le vice-président Babey signale que l'on peut faire des grillades à l'extérieur si le temps le permet.

14. Interventions des invités

Julien Fiume pour la paroisse catholique St-Etienne de Colombier

Il remercie pour l'invitation et nous fait remarquer que, vu les transformations qui nous attendent, c'est la dernière invitation dans cette forme, il nous transmet ses meilleures salutations.

Christine Bavaud pour la commune de Chambrélieu

Mme Bavaud parle de toutes ces années d'amitiés et souhaite à notre paroisse tout de bon.

Pasteur Hyonoyu Paik pour la paroisse réformée de la Côte à Peseux-Corcelles

Il est très confiant que ces changements qui nous attendent ne vont pas être obstacle à la continuation de notre belle collaboration. Nos deux églises font face aux mêmes problèmes (p. ex. la déchristianisation de la société), nous devons avancer ensemble pour partager les joies et les peines.

La séance se termine à 21h50 et est suivie d'une verrée offerte par la paroisse.

Le président



Jean Steiner

La secrétaire



Margot Gagner

Annexes :

Listes de présence

Comptes 2022 et budget 2022